

CR-CD-04 FGL/2019

Compte Rendu de la Réunion du Comité Directeur Du samedi 07 décembre 2019 de 9h30 à 12h30 À la base nautique Adrien HARDY Rue d'Amsterdam 71100 Chalon sur Saône

<u>Présents</u>: Jacques DIETRICH, Patrick FAUDOT (plus procuration pour le CDCK 21), Fabrice GAËREL, Jean-Jacques HAŸNE, Philippe JACQUES, Auguste LOPES-MARQUES, Jean-Luc PAUPERT, Dominique ROLLIN (plus procuration pour le CDCK 58), Patrick THÉVENIN, Stéphane TURLIER.

<u>Invité(e)s Présent(e)s</u>: Patrick MASSON (CTR), Frédéric MOMOT (CTR), Pierre GONTHEY (Président du club de Chalon et représentant du CDCK 71).

Excusés: Philippe BATON, Daniel BONIN, Alexandre LAMBERT, Benjamin MASI, Jonathan SOUILLOT,

<u>Invités excusés</u>: Laurence GRENIER (Présidente du club de Dole)

<u>Absent(e)s</u>: Patrick SEGURA, Gisèle SURANYI, Philippe THÉVENIN.

I. ACTUALITÉS

1. Informations du Président du Comité Régional.

- a) Nous avons le plaisir d'accueillir Pierre GONTHEY, Président du club de Chalon sur Saône et représentant du CDCK 71, il assistera à ce Comité Directeur comme invité et apportant son avis sur les sujets à l'ordre du jour.
- b) Une réunion «Course en ligne » s'est déroulée le samedi 09 novembre 2019 à Chalon sur Saône, ce point sera développer dans le paragraphe « III Pour information » ci-après.
- c) Réunion « Centre de préparation 2024 » avec la ville de Dijon et signature de la convention « Terre des jeux » avec le Conseil Régional et T.ESTANGUET le mercredi 13 novembre 2019.
- d) Vous avez tous reçus le 03 décembre 2019, un message de Jonathan SOUILLOT, Président du CDCK 71 concernant « la Dragonaise » qui s'est déroulée le 12 octobre 2019. Comme convenu, je vous en fait lecture ;

Par rapport au compte-rendu de la précédente réunion, j'aimerais verser la communication suivante du CDCK71 au compte rendu de la réunion du 7/12/2019 :

Le 12 octobre dernier, le club de Chalon organisait conjointement avec le CDCK71 la Dragonaise. Cette descente de la Saône dans le cadre de l'opération caritative Octobre Rose était inscrite au calendrier régional 2019 du CRCK BFC. C'était la 3ème édition avec une arrivée en plein centre de Chalon et avec la présence des élus du Grand Chalon.

Lorsque le planning des réunions avait été préparé pour le CRCK en Comité Directeur, le Président du CDCK71 avait suggéré cette date comme adéquate pour pouvoir naviguer tous ensemble le matin puis faire la réunion l'après-midi. Dès réception de la convocation et de l'heure de la réunion, Jon rappelait à Fabrice la Dragonaise pour proposer la modification du



planning en ce sens, ce qui n'a pas été fait.Le CDCK71 ne souhaite pas créer de polémique et comprend bien que le planning de chacun est très chargé. Néanmoins, il tient à faire remarquer le manque de tact d'avoir organisé cette réunion le samedi matin pendant la navigation plutôt que de participer à la descente. Le CDCK71 tient à rappeler que le club de Chalon accueille gracieusement par le biais du Grand Chalon toutes les réunions du Comité Directeur du CRCK ainsi que d'autres réunions du CRCK. Participer à la descente aurait été une belle marque de reconnaissance pour le club ainsi que pour les participants à cette descente.

Bonne réunion à tous, Jon

Je renouvelle toutes mes excuses pour cet incident au Président du Club de Chalon sur Saône ainsi qu'au Président du Comité Départemental de Saône et Loire. Néanmoins, je souhaite que cela ne puisse plus se reproduire et je voudrais savoir si la date de cet événement est bloquée pour 2020 ?

Pierre GONTHEY souhaite soumettre à la ville de Chalon sur Saône, le samedi 10 octobre 2020.

Patrick MASSON intervient et précise qu'il y a une grosse opération de prévue par la FFCK le week-end du 10/11 octobre 2020.

- e) Ajouter au calendrier 2020 :
 - Le Rallye de la Tille, de SPOY à ARCELOT (15km à l'est de DIJON) le samedi 4 avril 2020,
 - Le kayak polo de BEAUNE le 12 janvier 2020 de 13h à 18h à la piscine de BEAUNE,
 - Le Championnat Régional de Dragon Boat le vendredi 08 mai 2020, le lieu reste à définir,
- f) Synthèse du Conseil des territoires qui s'est déroulé du 30 novembre au 01 décembre 2019 à MULHOUSE;
 - Projet de rénovation des licences et des adhésions,
 - L'objectif est de passer de 75.000 à 300.000 licenciés et de 700 à 1000 Clubs d'ici 2024,
 - 1 seule licence, (1 seule carte FFCK), avec une durée 1 jour, 3 mois, annuelle,
 - Le PSF 2020,
 - Bilan campagne 2019, l'ensemble des dossiers représentent pour la FFCK un montant de 1.261.700€ accordé pour un montant de 2.482.791€ demandé. La répartition est de 33% (414.606€) pour les CRCK, 26% (325.353€) pour les CDCK et 41% (521.741 pour les clubs.
 - ■L'ANS demande d'attribuer une enveloppe de plus de 50% aux clubs. La FFCK proposera à l'ANS une pérennisation de la méthodologie expérimentée en 2019, une évolution progressive et programmée dans le temps de la part clubs. Une répartition de l'enveloppe progressive 50% clubs/50% CD-CR pour 2024 ou moins (en fonction des négociation avec l'ANS). Une répartition de l'enveloppe 2020 43% clubs/57% CD-CR.
 - Une baisse de l'enveloppe de 10% à 12% pour les CR et CD.
 - Accompagnement des territoires par la FFCK pour Tokyo,
 - Du 07 au 11 octobre 2020 Événement FFCK retour des jeux à Vaires sur Marne
 - Plus de cautionnement mais avis pour les compétitions.



2. Informations des autres membres du Bureau.

- a) Auguste LOPES-MARQUES donne l'état des comptes du Comité Régional à date.
- b) Jean-Jacques HAŸNE précise que l'ANS va être déclinée au niveau des régions.

II. POUR DÉCISION

1. Validation du Compte-Rendu du Comité Directeur du 12 octobre 2019.

Compte Rendu du 12 octobre 2019 ----> Validé à l'unanimité (10 membres présents - 12 voix).

2. Procuration du CDCK 21 pour Patrick FAUDOT.

Fabrice GAËREL a reçu de Philippe BATON (Président du CDCK 21) un courrier du 03 décembre 2019 qui donne procuration à Patrick FAUDOT pour représenter le CDCK 21 lors des réunions et lors des votes de prise de décision du CRCK BFC pour l'année 2020 ----> Validé à l'unanimité (10 membres présents - 12 voix), après ce vote, Patrick porte une voix de plus (celle du CDCK 21).

3. Candidatures.

Pour validation des manifestations saisies sur l'intranet fédéral :

- a) Le 05/04/2020 CK Pontarlier (25) pour un N3 (Slalom) ----> Validé à l'unanimité (10 membres présents 12 voix),
- b) Le 26/04/2020 Sports Nautiques Gray CK (70) pour un Sélectif National de Fond (Course en Ligne) ----> Validé à l'unanimité (10 membres présents 12 voix),
- c) Le 05/04/2020 CK Audincourtois (25) pour un N3 (Slalom 1/2 finale) ----> Validé à l'unanimité (10 membres présents 12 voix),
- d) Le 16 et 17/05/2020 BACK 90 (90) pour un Sélectif National de Vitesse (Course en Ligne) -----> Validé à l'unanimité (10 membres présents 12 voix),
- e) Le 23/05/2020 Canoë Club Nivernais (58) pour le Grand Prix de l'Agglomération de Nevers (Course en Ligne) -----> Validé à l'unanimité (10 membres présents 12 voix),
- f) Le 24/05/2020 Canoë Club Nivernais (58) pour le Championnat Régional BFC de Vitesse (Course en Ligne) -----> Validé à l'unanimité (10 membres présents 12 voix),
- g) Le 27 et 28/05/2020 Espérance Canoë Decize St Léger des Vignes (58) pour les Régates Internationales de Decize (Course en Ligne) -----> Validé à l'unanimité (10 membres présents 12 voix),
- h) Le 18/10/2020 Olympic CK Auxerre (89) pour le Championnat Régional BFC de Fond(Course en Ligne), nota : cette compétition n'est pas encore inscrite sur l'intranet fédéral -----> Validé à l'unanimité (10 membres présents 12 voix),



4. Achat d'un C4.

L'achat d'un C4 est nécessaire pour le fonctionnement de l'équipe minime et si l'opportunité économique se présente, cet investissement doit permettre d'améliorer et contribuer aux performances des équipes minimes. Suite à de nombreux échanges sur le sujet, vote pour l'achat d'un C4 -----> Validé à la majorité 11 voix pour, 1 abstention (10 membres présents - 12 voix).

5. Réactualisation de la convention de mission pour le CRCK BFC (tarification de la vacation).

La convention a pour objectif de confier une ou des mission(s) à une structure participative pour assurer le développement du CRCK BFC et de ses structures déconcentrées (Comités Départementaux de Canoë Kayak et Clubs).

Modifications proposées:

ARTICLE 3 : DURÉE

Cette convention entre en vigueur à compter du **01 janvier 2020** et prend fin le **31 décembre 2020**.

ARTICLE 6: INDEMNISATION

La (les) mission(s) est (sont) forfaitairement rétribuée(s) sur la base d'une estimation du temps nécessaire à la réalisation de la mission.

Suite aux échanges sur ce sujet, conformément à la décision prise et ----> validée à l'unanimité (10 membres présents - 12 voix) par le Comité Directeur du CRCK BFC la vacation pour une journée de travail est facturée 120€ (cent vingt Euros) maximum par la structure participative au CRCK BFC.

6. Validation du calendrier 2020

Frédéric MOMOT présente le calendrier 2020 ----> validée à l'unanimité (10 membres présents - 12 voix).

III. POUR INFORMATIONS

1. Point sur les achats du minibus, NAS,

Auguste LOPES-MARQUES donne des informations concernant l'achat du minibus, nous sommes en attente du versement final du Conseil Régional, reste à fixer un rendez-vous avec la région pour prendre une photo du véhicule avec le logotype de la région Bourgogne-Franche-Comté. Informations sur l'achat du boîtier de stockage en réseau ou plus simplement NAS (*Network Attached Storage*).

2. Point d'information des Commissions

a) Formation (Philippe JACQUES)

AMFPC à Dole avec 18 participants, dont plusieurs adultes ce qui est très intéressant. Frédéric MOMOT ajoute que nos formations semblent intéressantes puisqu'il y a eu un participant de la Moselle et un d'Annecy. L'objectif est aussi de mutualiser nos expériences avec les régions limitrophes dont le Comité Régional Auvergne-Rhône Alpes (AURA).



Au calendrier 2020, il y aura 3 formations AMFPC dont la première se déroulera dans le département de la Nièvre (58) le 13 et 14 avril 2020 (modulaire), puis en Saône et Loire (71) et dans l'Yonne (89) (en attente du cahier des charges) et une formation continue à la Toussaint dans le Jura (39).

Essayer de maintenir le CQP si le nombre de candidats minimum requis (aspects financier et investissement) est atteint, néanmoins nous regarderons avec AURA si nous ne pouvons pas mutualiser cette formation sur le bassin de Sault-Brenaz.

Les journées de sécurité eaux-vives qui sont accessible à tous seront maintenues.

Un journée de formation de juges slalom à Pontarlier, à confirmer car nous sommes à la recherche d'un formateur.

Le stage loisir/formation en Suisse/Autriche est reconduit du 01 au 06 août 2020.

Puis nous sommes en réflexion sur une formation « Composite ou réparation composite » à Dole.

b) Patrimoine nautique (Dominique ROLLIN)

Pas de point particulier, la réunion des lâchers d'eau est prévue le 16 décembre 2019 à 14h00 à St Brisson.

c) Course en ligne (Fabrice GAËREL)

Pour ceux qui ne savent pas, je vous informe qu'Hervé MAIGROT a démissionné de la Présidence de la commission régionale ainsi que du Comité Directeur, j'ai appris cette démission le 14 octobre 2019, après la réunion du Comité Directeur du 12.

J'ai organisé une réunion ouverte à l'ensemble des clubs et CD pour créer une dynamique mais aussi initier une réflexion de fond sur le devenir de cette discipline au sein de notre région. Cette réunion s'est déroulée le 09 novembre 2019 à Chalon sur Saône avec la présence de 8 clubs, j'ai trouvé cette journée très intéressante et constructive, une nouvelle réunion reste à programmer dans le 1er trimestre de l'année 2020. Cependant, il est nécessaire de trouver un remplaçant pour Présider cette Commission.

Stéphane TURLIER intervient et précise qu'il pourra représenter le Comité Régional BFC à la plénière de la commission nationale le 01 février 2020. Par ailleurs, il nous informe également qu'il s'engage à prendre la Présidence de la Commission Régionale jusqu'à la prochaine AG ordinaire du CRCK BFC (le 07 mars 2020). Cette annonce a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme par l'ensemble des participants et je tiens à remercier Stéphane pour son engagement.

d) <u>Dragon-Boat (Patrick FAUDOT)</u>

Patrick remercie le CRCK BFC et tout particulièrement Patrick MASSON et Frédéric MOMOT pour leur investissement lors des Championnats de France qui se sont déroulés à St Jean de Losne. Souligne que c'est la première fois que nous avons une équipe jeune (BFC). Toutefois la région Bourgogne-Franche-Comté est en recul au regard de l'engagement des autres régions qui semblent progresser rapidement.



Nous souhaitons réunir l'ensemble des clubs de BFC pour établir un plan de développement et d'actions, la date qui semble la plus appropriée est le samedi 11 janvier 2020 (Pierre GONTHEY se charge de réserver la salle).

e) Eaux vives (Slalom-Descente-Free-style) (Patrick THEVENIN)

La 1ère manche de la coupe BFC slalom se déroulera à Voray sur L'Ognon, la 2ème potentiellement à Goumois en associant la descente, le lieu de la « 3ème n'est pas encore définie.

Pour la descente, est-il possible associer le Championnat Régional au week-end où se déroule la certification sur le Chalaux ?

Est-il possible de faire un chiffrage pour le remplacement des deux 2 PC utilisés pour le slalom ? Suite à de nombreux échanges sur le sujet, une réflexion sera à approfondir sur l'état du matériel pour la commission.

f) Sport loisirs (Jean-Jacques HAŸNE)

Cette année, 26 structures ont demandés des Pagaies Blanches ce qui est satisfaisant.

En revanche il est regrettable que le rallye de la Loue ne puisse pas se dérouler.

Par ailleurs, il est nécessaire de sensibilisé les sociétés professionnelles (raft) aux actions du CRCK BFC en particulier pour les lâchers d'eau, et les convaincre pour devenir membre agréé de la FFCK.

D'autre part, la FFCK est propriétaire de terrains sur le Chalaux ainsi que le Comité Régional Île de France au niveau de « Courtiba » ce dernier est prêt à céder ce terrain au CRCK BFC —-> sujet à suivre.

IV. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Fabrice GAËREL

Président